



Pourquoi Unia dit NON à Ecopop

L'initiative Ecopop s'inspire d'une idéologie écologiste réactionnaire. Elle entend «résoudre» des problèmes environnementaux en limitant rigoureusement l'immigration, respectivement la croissance de la population. Elle fait ainsi des migrant-e-s les boucs émissaires des problèmes environnementaux et favorise la discrimination des personnes sans passeport suisse. Même si ses représentants le nient, elle se fait complice des partis et mouvements populistes de droite qui, depuis des années, ne cessent de répéter que la migration est source de problèmes, que la Suisse doit être plus ferme et ne laisser rentrer dans notre pays que les personnes qui seront véritablement «utiles». De plus, cette initiative ne résout aucun problème environnemental.

Unia rejette l'initiative et l'idéologie qu'elle véhicule, notamment pour les raisons suivantes:

Ecopop précarise les conditions de vie et de travail

- L'initiative Ecopop vise à limiter rigoureusement la population résidente permanente (permis B et C). Les frontaliers et les frontalières ainsi que les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée ne sont pas concernés. Par conséquent, le nombre d'autorisations de courte durée augmentera de façon drastique. Les employeurs feront davantage appel à ces forces de travail pour couvrir leurs besoins en main-d'œuvre, d'où une **augmentation massive d'autorisations de séjour et de contrats de travail précaires**. Les régions frontalières verront se créer des zones spéciales de production avec des emplois mal rémunérés pour les frontaliers-ières. Cela entraînera une érosion des conditions de travail et une pression sur les salaires pour tous les travailleurs-euses.
- L'initiative Ecopop ne diminue pas la main d'œuvre étrangère, elle augmente le nombre de migrant-e-s dont les droits sont restreints. Aujourd'hui déjà, les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée luttent au quotidien contre de nombreux problèmes et discriminations (p. ex. difficultés rencontrées dans le cadre de la recherche d'un logement ou de l'ouverture d'un compte bancaire). L'acceptation de l'initiative Ecopop entraînerait une dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes qui reconnaît aussi aux titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée le droit au regroupement familial. Ecopop signifie donc un **retour aux conditions en vigueur sous le statut de saisonnier**, soit des familles éclatées et des enfants entrés illégalement en Suisse n'ayant pas accès à une scolarisation et vivant dans la clandestinité.
- L'acceptation de l'initiative Ecopop signifierait la **fin définitive de la libre circulation des personnes** qui permet à tous les travailleurs-euses, Suisses comme migrant-e-s, de travailler et de vivre dans tous les pays de l'UE. L'initiative prive les gens de la liberté de choisir leur foyer d'habitation. Ecopop empêcherait les Suissesses et les Suisses tout comme les migrantes et les migrants de travailler ou d'étudier librement dans d'autres pays d'Europe.
- L'initiative Ecopop signifie l'**abandon définitif des mesures d'accompagnement pour la protection des salaires** qui sont liées à la libre circulation des personnes. Ces mesures visent à garantir à toutes celles et ceux qui travaillent en Suisse, indépendamment de leur

passerport, le même salaire pour un travail de valeur égale. En outre, les mesures d'accompagnement prévoient des possibilités de contrôle et des sanctions. Ces mesures tomberont avec la suppression de la libre circulation, ouvrant ainsi grand la porte au dumping salarial et social.

- Un marché du travail structuré selon différents statuts en partie discriminatoires facilite la **scission entre les travailleurs** et complique la défense de leurs intérêts. Lorsque la politique migratoire en Suisse opérait avec des contingents et le statut de saisonnier, la position de négociation des syndicats s'en trouvait affaiblie entraînant une pression massive sur les salaires, notamment dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Dans l'ancien système des contingents, les saisonniers gagnaient 15% de moins que la main d'œuvre avec passerport suisse pour le même travail. Nous voulons empêcher un retour à de telles conditions.
- Ecopop favorise **l'illégalité et le travail au noir**. En effet, lorsqu'un employeur ne peut se procurer légalement la main d'œuvre dont il a besoin, il délocalise ses activités ou engage du personnel au noir.
- Ecopop entraîne un nouveau **durcissement de la politique d'asile**. Les réfugiés font partie de la population résidente permanente et devront à l'avenir être renvoyés pour des raisons purement numériques «parce qu'il y en a déjà trop». L'initiative pousse à la violation du droit international qui stipule que les réfugiés en danger dans leur pays d'origine, ne peuvent y être renvoyés.

Ecopop menace la place industrielle suisse et les accords bilatéraux

- L'initiative Ecopop signifie la fin des accords bilatéraux, qui contiennent, outre la libre circulation des personnes, des accords importants, notamment sur les entraves techniques au commerce, les transports terrestres et la recherche. Ces accords règlent les relations entre la Suisse et l'UE. La fin de ces accords mènerait notre pays à l'isolement. Cela aurait de graves conséquences économiques, car l'UE est de loin le plus important partenaire commercial de la Suisse (2012: 56% des exportations et 75% des importations). Des milliers **d'emplois disparaîtront principalement dans l'industrie**; les exportations seront fortement entravées et de nombreuses entreprises se tourneront vers une externalisation.
- Un échange ouvert à droits égaux et réciproques avec les pays qui nous entourent ne revêt pas seulement une importance économique. Il est aussi essentiel pour l'économie, la formation continue, le développement culturel, en bref pour **notre prospérité sociale**. Sans cet échange, la Suisse s'appauvrira.

Ecopop ne résout aucun problème environnemental

- Ecopop veut résoudre les problèmes environnementaux avec une politique axée sur l'immigration et la population. Mais la réalité montre que le principal problème des crises écologiques n'est pas le «trop de gens», mais le fait que certains vivent au-dessus de leurs moyens et consomment trop de ressources (empreinte écologique). Ainsi, les pays pauvres, même si leur population est proportionnellement élevée, portent nettement moins atteinte à l'environnement que les habitants des pays occidentaux comme la Suisse. Aujourd'hui, 20%

de la population mondiale consomment 80% de toutes les ressources¹. Pour résoudre les problèmes environnementaux, nous devons agir par le biais d'une politique énergétique, des transports et de l'aménagement du territoire tournée vers l'avenir afin de **trouver des solutions contre le gaspillage des ressources**.

- **Les problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontières.** On ne les résout pas en se repliant sur soi, mais tous ensemble, en collaboration avec d'autres Etats. Au lieu de vouloir sauver «le pays de Heidi» comme le prône l'initiative Ecopop, nous devons renforcer les collaborations.
- Ecopop ne fait qu'aggraver les problèmes environnementaux, sans y apporter de solution. La limitation rigoureuse de l'immigration que propose l'initiative favorise inévitablement une augmentation massive des frontaliers-ières et donc une **hausse des déplacements pendulaires**. Les frontaliers-ières viennent de plus en plus loin. Au 4e trimestre 2013, ils étaient 157 à venir de Grande-Bretagne, 150 de Pologne et 148 de Belgique.

2.4 Ecopop est colonialiste

- L'initiative Ecopop retombe dans le vieux schéma du contrôle démographique. Elle oblige la Suisse à plaider pour le contrôle des naissances dans les pays pauvres. Nous rejetons **cette logique coloniale et inhumaine**.
- Les professionnels de la coopération au développement sont unanimes à reconnaître que l'encouragement de la «planification familiale volontaire» comme réclamée par Ecopop n'est pas le bon moyen pour lutter contre la pauvreté. Un fort taux de natalité n'est pas la cause, mais la conséquence de la pauvreté. Toutes les expériences prouvent que les taux de natalité sont d'autant plus bas que les revenus sont élevés et que la position sociale des femmes est forte. C'est sur place que nous devons agir. Les œuvres d'entraide, telles que la coopération étatique au développement, se concentrent sur une **politique durable de l'accès à l'information, de la formation et de la santé** et sur le **renforcement des droits des femmes**. Parallèlement, il convient de mener une politique commerciale et économique équitable qui ne désavantage pas les pays pauvres, mais qui les soutienne dans leur développement.

19 septembre 2014

¹ Source: Direction pour le développement et la coopération (DDC)